Appel – pétition nationale : Stoppons l'Action Publique 2022 dans les musées !

Nous, **personnels des Musées dans leur ensemble**, agents et salariés travaillant dans toutes les filières et tous les métiers, qu'ils soient de droit public ou de droit privé, **dénonçons et nous opposons par cette pétition à la mise en œuvre du projet appelé « Contribution à l'Action Publique 2022 » au Ministère de la Culture, et précisément ses conséquences dans les musées quel que soit leur statut** (Service à Compétence Nationale, Établissement Public Administratif, Association, Établissement Public à caractère Industriel et Commercial, Fondation…).

Le projet de contribution à l'Action Publique 2022 proposé par la ministre nuit sans aucune équivoque à ce que nos musées sont censés apporter à la collectivité et **représente dans sa globalité une grande menace sur le service public culturel**.

Nous tenons à rappeler ici les fondements de nos valeurs pour l'exercice de nos fonctions au sein des musées, qui sont « de rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité ». Nous tenons à rappeler à notre ministre et à notre gouvernement que les musées ne sont ni une charge, ni un coût, mais qu'ils constituent la richesse et le patrimoine de chacun et la richesse de tous, et à ce titre doivent être non seulement protégés mais renforcés dans leurs missions de diffusion, de valorisation des collections, de protection du patrimoine.

C'est pourquoi **nous demandons l'abandon pur et simple du projet « CAP 2022 »** c'est-à-dire :

- **L'abandon de transformation du statut ou du transfert sur collectivités ou autres EP des 17 Musées Services à Compétence Nationale** et consolidation de la tutelle et de la gestion par le Service des Musées de France et l'Administration Centrale pour conserver et **renforcer le réseau des musées**. **Maintien du Statut des SCN**, abandon du projet de décentralisation de Magnin, abandon du projet de transfert du musée des plans et reliefs au Musée de l'armée, abandon du transfert de Port Royal des Champs au Musée et domaine de Versailles, abandon du transfert du musée Clémenceau au CMN et de toute autre proposition visant à détruire le réseau des Musées.

- **Pas de transferts de compétences, pas d'autonomisation**, pas de concurrence entre les établissements, **pas de gestion décentralisée des personnels sur les EP** (absence de revalorisation de l'IFSE et du versement de certaines prestations sociales comme par exemple au Louvre).

- **Aucune suppression d'emploi** : **renforcement des effectifs** avec le remplacement de chacun des postes vacants et recrutement massif **dans toutes les filières touchées par le sous-effectif**, notamment et particulièrement la filière de l'Accueil et de la surveillance, la filière technique, et la filière administrative. **Remplacement de tous les départs en retraite et réel plan de déprécarisation**, notamment pour les personnels à temps incomplet ; donc **création d'emplois de fonctionnaires titulaires en nombre suffisant pour le bon fonctionnement des services**.

- **Le renforcement des missions de service public et des effectifs de la RMN-GP.**

- **Le renforcement de la tutelle de l'Administration Centrale en matière de politique muséale** qui passe par la transformation du Service des Musées de France en **Direction des Musées de France** et **le renforcement en moyens humain et financier de ses services**.

- **La ré-internalisation de toutes les missions de service public** au sein de tous les Musées et **le refus d'externaliser les services publics des musées** quels qu'ils soient.

- **La revalorisation de nos carrières, de nos salaires et de nos régimes indemnitaires pour toutes et tous.**

Paris, le 30 janvier 2018

NOM, PRÉNOM	ÉTABLISSEMENT	SIGNATURE

Pétition à renvoyer à SNMD-CGT, 61 rue de Richelieu, 75002 PARIS.
01.40.15.51.71. fax : 01.40.15.51.77 mail : cgt-musees@culture.gouv.fr

Pétition nationale : Stoppons l'Action Publique 2022 dans les Musées !

NOM, PRÉNOM	ÉTABLISSEMENT	SIGNATURE